

## ● Droit des déchets pour juristes (niveau 1)

Décrire les grands principes et les responsabilités applicables en matière de déchets

Code  
**44440**

Durée  
**1 jour / 7 heures**

Tarif Inter\*  
**995 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

### PUBLIC

Avocats non-spécialistes - Juristes non-spécialistes - Agents des collectivités territoriales

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

### NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

### LES POINTS FORTS

Toute l'expertise d'un avocat spécialiste du droit de l'environnement

Nombreux retours d'expériences et échanges de bonnes pratiques

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés

## Objectifs pédagogiques

- Distinguer les définitions et les grands principes du droit des déchets
- Identifier les obligations et/ou les compétences des principaux acteurs privés et publics
- Identifier et connaître notions d'actualité du droit des déchets, telles que les sous-produits et la sortie de statut de déchet

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

### Notion de déchet et compétences associées

- Le droit des déchets des activités ICPE et non ICPE
- Focus sur les sites ICPE
- Les notions de polices administrative et pénale des déchets
- La compétence "Déchets" du préfet sur un site ICPE
- La compétence "Déchets" du maire en dehors des sites ICPE
- Partage d'expériences ou de questionnements sur les principales interventions des autorités administratives dans le domaine des déchets

Les notions clés du droit des déchets : Directive 2008/98/CE, art. L 541-1-1 du code de l'environnement, loi AGEC

- La notion de déchet - code et jurisprudences
- La notion de sous-produit
- La notion de sortie du statut de déchet et ses déclinaisons actuelles
- Les substances ou matières exclues du statut de déchet

### Classification des déchets

- Les classifications possibles des déchets
- La nomenclature unique des déchets
- Les notions de déchets dangereux/ non dangereux/ inertes/ déchets ultimes...

sur notre site au travers d'Avis  
Véifiés, solution Certifiée NF  
Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

## Acteurs et responsabilités

- Les notions de producteur, détenteur, négociant et courtier
- Quelles obligations, quelles responsabilités ?
- Les obligations générales ou spéciales des producteurs et détenteurs
- L'incidence des contrats sur la responsabilité des producteurs et détenteurs de déchets
- La responsabilité des propriétaires de terrains sur lesquels des déchets ont été déposés
- Cas pratique : Analyse du cas des dépôts sauvages de déchets - recherche de l'autorité administrative compétente pour intervenir et des moyens mis à sa disposition

## Les grandes stratégies déchets : hiérarchie des déchets et obligation de tri en entreprise

- La hiérarchie des modes de traitement des déchets : les notions de réemploi, réutilisation, recyclage, valorisation, élimination,
- La planification des déchets et l'opposabilité de la hiérarchie aux demandes ICPE
- Les polices administrative et pénale des déchets
- Les pouvoirs de police administrative du préfet et du maire
- Les sanctions administratives dont l'amende administrative
- Les infractions pénales au droit des déchets
- Focus - Etude de décisions juridictionnelles récentes portant sur le contentieux de la gestion des déchets

## Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Prochaines sessions

...

### PARIS

- 9 Sep. 2026
- 26 Nov. 2026

### A DISTANCE

- 9 Sep. 2026
- 26 Nov. 2026

